

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit chez ATOMES Production
A Carcassonne
Date de la convocation : 10/03/2025

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : GINIES Alain, BOUISSET Jean-Pierre, BELS Francis, ARIBAUD Jean Louis, DHUMEZ Patricia, CLERGUE Philippe, RUFFEL Henri.
Quorum : 7/11

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, NEDELEC Stéphanie, CANAZZI Thomas, BALDY Bertrand, MOREAU Françoise, HEYDORFF Michèle.
Quorum : 7/14

Sans pouvoir de vote : CROUZAT Florance, BALLION Matthieu, LAFON Valérie, MARAIRE Céline.

Ordre du jour :

1. Point sur le programme LEADER 2023-2027
2. Vote en opportunité de dossiers
3. Programmation d'un dossier
4. Point sur les porteurs de projet rencontrés depuis le 26 novembre 2024.
5. Questions diverses

1. Point sur le programme LEADER 2023-2027

4 problèmes :

- Pas d'instruction de dossiers à ce jour pour cause de dysfonctionnement du logiciel EUROPAC
- Paiements effectifs en septembre 2025 pour les porteurs de projets en priorité : pas de dates de paiements pour l'animation et la gestion des GAL !!
- Peu de cofinancement public disponible à part Carcassonne Agglo et la Communauté de Communes de la Montagne Noire pour les porteurs de projet privés.
- Pas de lignes de partage FEADER déterminées à ce jour.

Les membres du comité technique et du comité de programmation n'ont pas de remarques.

2. Vote en opportunité de dossiers

**CREATION D'UNE BASE DE LOCATION VTT ELECTRIQUES
EASY VELO CARCASSONNE - BALLION MATHIEU**

L'entreprise aura pour but principal de proposer à une clientèle touristique et cyclo touristique une flotte de vélos électriques de type VTC et VTT sur le département de l'Aude, avec livraison sur-site (gites, domicile, hotels, campings, sites de teambuilding, tout lieu demandé ou sur des sites prédéfinis comme le Minervois, la Montagne Noire, Narbonne, Canal du Midi) ainsi qu'un accueil physique situé à Villegly à proximité immédiate du camping Le Moulin de Sainte-Anne.

Dans un second temps, une flotte de vélos électriques sera proposée aux entreprises locales, accompagnée d'un contrat de maintenance et de remplacement des vélos.

Ces activités principales seront accompagnées à moyen terme de diverses offres de services tels que : zone snack/détente, accompagnement/encadrement avec moniteurs diplômés, lavage de vélos, douches, navettes depuis/vers la zone d'arrivée et/ou la zone de pratique, hébergements.

Plan de financement :

Dépenses	Montant HT
Achat VTT	62 000.00 €
Cout total de l'opération	62 000.00 €

Leader	39 680.00 €
Carcassonne Agglo	9 920.00 €
Autofinancement	12 400.00 €
Cout total de l'opération	62 000.00 €

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Développer une offre touristique structurante et partenariale en lien avec l'identité du territoire	Valorisation de l'identité du territoire (Paysages, patrimoine, savoir-faire, produits locaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune valorisation identitaire : 0* - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10 	<p>Patrimoine naturel (lieu d'accueil et circuits proposés), architectural (circuits à proximité des sites comme Lastours, Saissac, Cabrespine...), savoir-faire et produits locaux (casse-croute déjeuner avec boucherie Arnaud), visite de domaines viticoles (domaine Fontanille)</p> <p>Domaines viticoles, sites touristiques, commerçants (épicerie du village), restaurants (le comptoir), musiciens (soirées musicales)</p> <p>Carcassonne Agglo et CDC Montagne Noire</p>
	Dimension collective du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Actions ne décroissant pas le Territoire (moins de 5 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 5 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 5 acteurs dans au moins 7 secteurs d'activités différentes : 10 	
	Impact territorial	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs : 5 - Appartenance à 2 réseaux d'acteurs : 10 	
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 	<p>3 emplois la 1^{ère} année</p> <p>Business plan</p>
	Montée en gamme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10 	
	Viabilité économique et sociale du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présentation d'un prévisionnel comptable ou d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 0* - Présentation d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 5 - Présentation d'une analyse et d'un prévisionnel comptable : 10 	
Innover* sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 	Nouvelle action (plus rien depuis la disparition de Génération VTT en loc. VTT, circuits, mise à disposition de VTT sur sites touristiques) nouveaux produits et services incorporant la spécificité de la zone locale (panier pique-nique, visites commentées de sites, Nature...) association et les liens entre des secteurs économiques traditionnellement séparés (sport et tourisme)
Transition écologique et énergétique	Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10 	Panneaux photovoltaïques pour recharger batteries, récupération eau de pluie pour nettoyage VTT, perméabilité du sol conservé, produits BIO pour nettoyage et entretien VTT (liquide de freins, de suspension)

Résultat du vote : Personnes votantes : 14 personnes
Collège public : 7 votants
Collèges privés : 7 votants

Votants	Note	Votants	Note
1	7.22	8	8.33
2	10	9	7.22
3	8.88	10	7.22
4	7.22	11	7.22
5	7.22	12	8.33
6	10	13	6.66
7	7.22	14	7.22
		Total	110
		/ 14	7.85

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTEC : Avis favorable

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

2. Passage des dossiers en opportunité

« Frais de gestion et d'animation du GAL du Pays Carcassonnais 2025 »

Dépenses	Montant HT
Animation 2025 LAFON Valérie	51 102,60 €
Gestion 2025 MARAIRE Céline	51 102,60 €
TOTAL DEPENSES SUR SALAIRE	102 205,20 €
Coûts indirects 15%	5 110,26 €
Frais déplacement 5%	15 330,78 €
TOTAL TAUX FORFAITAIRE	20 441.04 €
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION	122 646.24 €

PLAN DE FINANCEMENT	
Financement LEADER	98 116.99 €
Auto-financement	24 529.25 €
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION	122 646.24 €

Le projet est approuvé à l'unanimité.

3. Programmation de dossiers

« Frais de gestion et d'animation du GAL du Pays Carcassonnais 2023-2024 »

Montant du projet : 135 606.24 €

Europe LEADER : 108 484.99 € / Auto-financement : 27 121.25 €

AVIS COTEC - COPROG : Avis favorable.

Le dossier « Frais de gestion et d'animation du GAL du Pays Carcassonnais 2023-2024 » est programmé

4. Point sur les porteurs de projet rencontrés depuis le 26 novembre 2024

Un tableau récapitulatif des **17 nouveaux porteurs de projets** est remis aux membres du COPROG.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour les projets.

5. Questions diverses

-Préparation d'une **coopération** entre le **GAL du Pays Carcassonnais** et le **GAL Loches Sud Touraine** pour un rapprochement de Fontiers Cabardès et de Chédigny, unique village labellisé « Village Jardin remarquable : les dates envisagées pour un déplacement à Chédigny sont les **16, 17 et 18 septembre 2025**.

-Brochure reprenant les **projets réalisés sur le GAL 2014-2023** est en cours de correction définitive et vous sera envoyée par wetransfer pour une dernière relecture d'ici peu : merci à vous pour votre collaboration.

Les membres du comité de programmation n'ont pas d'autres questions.

Rappel du calendrier pour 2025

Remise des dossiers : Avant le 10 juin 2025 - COTEC (Techniciens) : Mardi 17 juin 2025 - COPROG : Lundi 23 juin 2025

Remise des dossiers : Avant le 30 septembre 2025 - COTEC (Techniciens) : Mardi 7 octobre 2025 - COPROG : Lundi 13 octobre 2025

Remise des dossiers : Avant le 25 novembre 2025 - COTEC (Techniciens) : Mardi 2 décembre 2025 - COPROG : Lundi 08 décembre 2025

Les membres du comité de programmation n'ont pas d'autres questions diverses.

Fin de la séance à 16h30

Alain GINIES
Vice-Président du Pays Carcassonnais

